

CGT Educ'action 01 > Vos droits > **Professeur.es contractuel.les du 2nd degré : faites respecter vos droits (...)**



Professeur.es contractuel.les du 2nd degré : faites respecter vos droits individuels et collectifs !

lundi 4 décembre 2023, par [CGT educ'action](#)

« **Il y aura un enseignant devant chaque élève** », a déclaré **Gabriel Attal fin août**. L'année dernière à la même date, l'ancien ministre avait affirmé : « Il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée ». Même refrain, même chanson, mêmes constats de la CGT Éduc'action.

Dans le 4 pages ci-dessous, découvrez nos conseils et nos revendications pour les professeur.es contractuel.les du 2nd degré. Cliquez sur l'image pour accéder à l'intégralité du dossier !



**PROFESSEUR·ES CONTRACTUEL·ES
DU SECOND DEGRÉ
FAITES RESPECTER VOS DROITS INDIVIDUELS
ET COLLECTIFS**

LA CGT ÉDUCATION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE



DES RÉFORMES QUI FRAGILISENT ENCORE PLUS LES NON-TITULAIRES

« Il y aura un enseignant devant chaque élève », a déclaré Gabriel Attal fin août. L'année dernière à la même date, notre ancien ministre avait affirmé : « Il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée ». Le même réflexe, la même chanson, et les mêmes assistants de la CGT Éducation.

Une nouvelle fois, nombreux sont les titulaires qui manquent d'enseignants. L'équation était de toute évidence difficilement soluble ! Et face aux postes non-pourvus en cette rentrée, l'Éducation nationale a, une nouvelle fois, dû recourir de façon massive aux contractuels recrutés le plus souvent au pied levé, avec une pseudo formation express, et ce dans le premier comme dans le second degré.

Dans ces conditions et compte tenu des conditions déplorables de recrutements (titulaires ou non), comment attirer de nouvelles-venues candidates ? À commencer par la rémunération ! Nous faisons régulièrement le constat d'une rémunération à la tête dure de la clientèle. Nous déplorons en effet pour les non-titulaires une inégalité de traitement entre les personnels selon leur discipline, leur lieu d'affectation, leur expérience professionnelle antérieure, leur niveau de diplôme. La CGT Éducation dénonce une grille à géométrie variable des personnels sans cadre national, une individualisation de la rémunération et de l'avancement, la mise en concurrence des personnels, en somme, le casse des cadres collectifs.

Et le Pacte ne fait que renforcer la GEM de proximité avec un danger avéré pour les non-titulaires. Il verra sans doute sourires à l'adhésion de l'établissement de leurs chefs de file d'établissement, sous pression afin d'accepter des missions sous peine de non-renouvellement ou fort déjà face aux dérivés locaux. Auréoli du Pacte, c'est l'ensemble des réformes qui à un degré encore plus fort sur les plus

précaires qui resteront parmi les premières touchées : réforme des retraites, assurance chômage, réforme de la vie pro...

Dans les faits, le pourcentage de non-titulaires dans l'Éducation nationale ne cesse d'augmenter et les bilans sociaux confirment la précarisation de tous les personnels en touchant tous les métiers : enseignant·es, administratif·es, AESH, AEL...

La loi de Transformation de la Fonction publique a individualisé les carrières, aggravié la contractualisation et donné plus de poids au management local. Cet accroissement de la précarité qui fragilise particulièrement les femmes ne peut pas être une solution : temps de travail incomplet ; bas niveaux de salaire ; évolutivité de carrière quasi nulle ; postes partagés ; éloignement géographique ; contrats qui s'enchaînent...

La CGT Éducation, syndicat intercatégoriel, a toute sa place dans la lutte menant à la réintégration de la présence dans l'Éducation nationale. La CGT continue de revendiquer la titularisation de toutes, sans condition de concours ni de nationalité avec une vraie formation institutionnelle offerte ; une augmentation immédiate de 500€ et un SMIC à 2000€ brut ; des grilles de salaire alignées sur celles des titulaires et l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ; le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications ; une formation de qualité et adaptée aux besoins de toutes.



**LES NON-TITULAIRES ONT DES DROITS !
POUR LES GARDER ET LES DÉFENDRE,
REJOIGNEZ LA CGT ÉDUCATION**

Syndicat
PI - ODS
PI - PACTE, PI D'INSTALLATION, NOMEN
PI - STAT DE SERVICE, SÉCURISATION
RENDRE LA PÉDAGOGIE, FORMATION
PI - LA CGT REVENDIR...

N'hésitez pas à contacter
nos élu·es
locaux·ales

